



# Le PASA

## Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

### Le PASA en 30 secondes

Le **Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)** est un dispositif organisé au sein d'un EHPAD. Il accueille, pendant la journée, certains résidents présentant des troubles du comportement modérés, notamment en lien avec une maladie neurodégénérative associée à un syndrome démentiel.

Dans un environnement spécialement aménagé, le PASA propose des **activités individuelles ou collectives à visée thérapeutique**. Elles cherchent notamment à maintenir ou réhabiliter les capacités fonctionnelles et cognitives, mobiliser les fonctions sensorielles et préserver le lien social.

Le PASA ne constitue donc ni une unité d'hébergement supplémentaire ni un simple programme d'animation. Les résidents continuent à vivre dans leur unité habituelle et rejoignent le PASA pendant certaines périodes de la journée selon leur accompagnement personnalisé.

Son fonctionnement repose sur **un projet spécifique, des professionnels formés, un programme d'activités adaptées et des transmissions avec les équipes de l'EHPAD**.

**En une phrase : au PASA, l'activité n'est pas seulement quelque chose que l'on propose à la personne ; elle devient un support de son accompagnement.**

Mise à jour : 09/09 /2026





## Avant d'aller plus loin ... Ce que le PASA n'est pas !

### ❌ « Le PASA est l'animation spécialisée de l'EHPAD »

**Non.** Certaines activités peuvent extérieurement ressembler à celles proposées dans le cadre de l'animation : cuisine, jardinage, musique, activités physiques, activités créatives ou mobilisation cognitive.

Mais leur inscription dans le PASA répond à des objectifs thérapeutiques et d'accompagnement individualisés. Le programme d'activités est élaboré par un ergothérapeute ou un psychomotricien, sous la responsabilité du médecin coordonnateur.

### ❌ « Le PASA est une unité de vie protégée »

**Non.** Le PASA fonctionne pendant la journée. Les personnes qui le fréquentent restent résidentes de leur unité d'hébergement habituelle.

Il ne faut donc pas confondre le PASA avec une unité d'hébergement destinée à accueillir durablement des personnes présentant certains troubles cognitifs ou comportementaux.

### ❌ « Tous les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer vont au PASA »

**Non.** L'existence d'une maladie neurodégénérative ne suffit pas, à elle seule, à définir la pertinence d'un accompagnement au PASA.

Le dispositif vise prioritairement des personnes présentant des troubles du comportement modérés pour lesquelles les activités et l'environnement proposés peuvent répondre à des objectifs identifiés.

### ❌ « Aller au PASA consiste à s'inscrire à une activité »

**Non.** Le PASA s'inscrit dans l'accompagnement personnalisé du résident. Il ne fonctionne pas comme un catalogue d'activités dans lequel chacun viendrait simplement choisir l'atelier qui lui plaît.

### ❌ « N'importe quel professionnel peut faire fonctionner le PASA »

**Non.** Le cadre du dispositif prévoit des compétences et formations spécifiques. L'ensemble des professionnels intervenant au PASA doit notamment être formé à l'accompagnement des maladies neurodégénératives.

### ❌ « Une bonne journée au PASA suffit à démontrer son utilité »

**Pas nécessairement.** Le plaisir, l'apaisement et la participation comptent évidemment. Mais le PASA doit aussi permettre d'inscrire les interventions dans un accompagnement cohérent, avec observation, suivi, transmission et évaluation.

À retenir avant de continuer : ce qui distingue le PASA n'est donc pas seulement la nature de ses activités, mais leur finalité, les professionnels qui les portent et la manière dont elles s'intègrent à l'accompagnement de la personne.

## Pourquoi le PASA ?

### *Adapter l'accompagnement à certains troubles du comportement*

Les maladies neurodégénératives peuvent entraîner des modifications des capacités cognitives, de l'autonomie, des relations sociales mais également du comportement. Agitation, anxiété, apathie, désorientation ou difficultés à participer à la vie collective peuvent modifier profondément la manière dont une personne vit son quotidien en EHPAD.

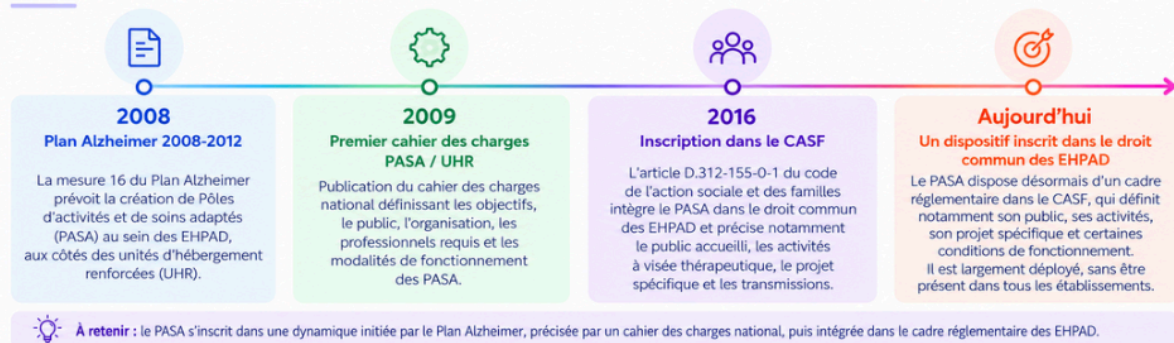
La réponse ne consiste pas nécessairement à augmenter les soins ou à isoler la personne dans une unité spécifique.

Le PASA introduit une autre possibilité : proposer, pendant une partie de la journée, **un environnement, un rythme et des interventions adaptés**, permettant de mobiliser les capacités restantes de la personne et de travailler certains objectifs d'accompagnement.



## Une évolution progressive

*Du plan Alzheimer au cadre actuel des EHPAD*



## Le PASA : Pour qui et comment ?

### *Des troubles cognitifs... mais surtout une indication d'accompagnement*

Le PASA accueille en priorité des personnes présentant des troubles du comportement modérés, notamment consécutifs à une maladie neurodégénérative associée à un syndrome démentiel.

Cette définition est importante : **le diagnostic ne suffit pas à résumer l'indication**. Deux personnes présentant une même maladie peuvent avoir des besoins très différents. L'une pourra participer pleinement à la vie habituelle de l'EHPAD tandis qu'une autre bénéficiera davantage d'un environnement plus contenant, d'un petit groupe, d'un rythme différent ou d'activités thérapeutiques ciblées.

L'accompagnement au PASA doit donc être pensé à partir de la situation de la personne, de ses capacités, de ses troubles, de ses besoins et des objectifs poursuivis. **Le PASA ne devrait pas être une destination attachée automatiquement à un diagnostic : il constitue une modalité d'accompagnement répondant à certains besoins.**

### *Une journée différente... sans changer de lieu de vie*

Le résident reste hébergé dans l'EHPAD. Lorsqu'il bénéficie du PASA, il rejoint pendant la journée l'espace spécifiquement aménagé pour le dispositif.

Le fonctionnement peut être représenté simplement :



Le PASA peut proposer différentes activités individuelles ou collectives. Leur intérêt ne réside cependant pas uniquement dans leur contenu.

Préparer un repas peut solliciter la mémoire procédurale, l'organisation d'une succession de gestes ou les interactions sociales. Une activité physique peut travailler mobilité, équilibre ou conscience corporelle. Une activité musicale peut favoriser expression, communication, mobilisation de souvenirs ou apaisement.

**La même activité peut donc être récréative dans un contexte et constituer le support d'une intervention thérapeutique dans un autre. Ce sont notamment l'objectif recherché, l'adaptation à la personne, l'observation et l'exploitation de ce qui est observé qui changent sa portée.**



### **Une équipe qui ne se résume pas à « l'animateur du PASA »**

Le cadre du PASA prévoit notamment l'intervention de professionnels spécifiquement formés, parmi lesquels l'ASG, l'ergothérapeute ou le psychomotricien, ainsi que l'intervention d'un psychologue.

Le programme d'activités est élaboré par l'ergothérapeute ou le psychomotricien sous la responsabilité du médecin coordonnateur.

L'ensemble du personnel intervenant dans le PASA doit par ailleurs disposer d'une formation adaptée à l'accompagnement des personnes présentant des maladies neurodégénératives.

### **Mais le PASA ne fonctionne pas en vase clos**



**Une observation réalisée au PASA n'a pleinement d'intérêt que si elle peut contribuer à l'accompagnement de la personne au-delà du PASA.**

Un environnement pensé comme un outil. Le PASA dispose d'espaces identifiés et aménagés afin de créer un environnement confortable, rassurant et stimulant, adapté aux activités proposées et aux personnes accompagnées. Cuisine, espaces d'activité, zones de repos, accès extérieur ou jardin sécurisé peuvent ainsi participer au projet.

**Le local n'est donc pas simplement l'endroit où se déroule le PASA : son aménagement constitue lui-même l'un des supports de l'accompagnement.**

## **Quel poids des PASA en France ?**

Créés dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, les PASA se sont progressivement installés dans le paysage des EHPAD. Leur développement s'est poursuivi au-delà du plan initial et ils constituent aujourd'hui un dispositif largement déployé, **sans être présent dans tous les établissements.**

Tous les PASA répondent à un cadre commun : ils accueillent pendant la journée des résidents présentant certains troubles du comportement, proposent des activités à visée thérapeutique et s'appuient sur des professionnels formés ainsi que sur un environnement adapté.

Mais « **avoir un PASA** » ne décrit pas à lui seul son fonctionnement réel. Selon les établissements, peuvent notamment varier les jours et horaires d'ouverture, les professionnels effectivement disponibles, les activités proposées, le nombre et le profil des résidents accompagnés ou encore l'articulation avec les autres équipes de l'EHPAD.

Ces différences tiennent aux ressources, à l'organisation et aux caractéristiques de chaque établissement. Elles peuvent donc conduire, derrière une même appellation, à **des modalités et une intensité d'accompagnement différentes.**

**Même cadre, même appellation... mais pas nécessairement le même fonctionnement au quotidien.**



## Trois situations pour comprendre

### *Situation 1 – L'activité révèle une capacité*

Jeanne participe à un atelier cuisine. Alors qu'elle sollicite beaucoup d'aide dans son unité, l'ASG constate qu'elle retrouve spontanément certains gestes lorsqu'elle prépare une recette familière.

**Ce que montre la situation : le PASA peut aussi constituer un espace permettant d'observer autrement les capacités restantes de la personne.**

### *Situation 2 – Le comportement change selon l'environnement*

Marcel manifeste régulièrement de l'agitation dans certains moments collectifs de l'EHPAD. Au PASA, dans un groupe plus restreint et avec un environnement différent, son comportement apparaît plus apaisé.

**Ce que montre la situation : observer ce qui améliore ou dégrade une situation peut aider à adapter l'accompagnement au-delà du temps passé au PASA.**

### *Situation 3 – Une évolution devient visible*

Depuis plusieurs semaines, l'équipe du PASA constate que Fatima participe moins spontanément à des activités qu'elle réalisait auparavant et nécessite davantage de guidance.

L'observation est transmise à l'équipe de l'EHPAD et contribue à réinterroger sa situation.

**Ce que montre la situation : le PASA peut aussi participer au repérage d'une évolution des capacités ou du comportement.**

## Ce qu'il faut retenir

### **LE PASA N'EST PAS UNE UNITÉ D'HÉBERGEMENT.**

Le résident conserve son lieu de vie habituel et bénéficie du dispositif pendant la journée.

### **L'ACTIVITÉ EST UN MOYEN, PAS UNE FIN.**

Elle s'inscrit dans des objectifs thérapeutiques et un accompagnement personnalisé.

### **CE QUI EST OBSERVÉ DOIT POUVOIR CIRCULER.**

Le PASA s'inscrit dans l'accompagnement global de la personne et prévoit des transmissions avec les équipes de l'EHPAD.



---

## Regard Fluxiens

---

---

### Le PASA n'est pas la contre-soirée de l'animation !

---

Cuisine, musique, jardinage, activités physiques, jeux, activités créatives... Vu de loin, le programme d'un PASA peut parfois ressembler à celui de l'animation de l'EHPAD.

Pourtant, **le PASA n'est pas une animation améliorée ou spécialisée**. Il accueille un public déterminé, mobilise des professionnels formés et propose des activités qui s'inscrivent dans des objectifs thérapeutiques et un accompagnement personnalisé.

La différence ne réside donc pas nécessairement dans **ce que l'on fait**, mais dans **pourquoi on le fait, ce que l'on observe et ce que l'on en fait ensuite**.

---

### Le PASA est-il une pièce ?

---

Dans certains établissements, lorsque le professionnel habituellement affecté au PASA est absent, le dispositif ne fonctionne plus. Cela peut parfaitement s'expliquer : **ouvrir la porte ne suffit pas à faire du PASA**, qui repose sur des compétences et une organisation spécifiques. Mais faut-il pour autant que le lieu et ses ressources deviennent inutilisables ?

Cuisine adaptée, jardin sécurisé, matériel de stimulation, espaces aménagés... Il peut être utile de distinguer **le dispositif PASA**, qui répond à des conditions particulières, et **les ressources du PASA**, qui pourraient parfois bénéficier plus largement aux personnes accompagnées.

**Le PASA est un dispositif. Le local du PASA est une ressource. Les deux ne sont pas exactement la même chose.**

---

### Qu'avons-nous appris sur Mme Dupont ?

---

Deuxième interrogation : l'activité ne devrait pas constituer une fin en soi. Après un atelier cuisine, écrire « *Mme Dupont a participé et était contente* » donne une information. Mais peut-être avons-nous également observé qu'elle retrouve certains gestes, nécessite moins de guidance, interagit davantage ou, au contraire, perd progressivement une capacité.

Le cadre du PASA prévoit justement des **transmissions avec les équipes de l'EHPAD**. L'enjeu est donc de transformer ce qui est observé en information susceptible d'enrichir l'accompagnement :

**observer → transmettre → partager → éventuellement adapter.**

Sans cette boucle, apparaît le risque — volontairement caricatural — du « **centre aéré** » : des activités adaptées, intéressantes et appréciées, mais qui s'enchaînent sans que toute la connaissance qu'elles produisent sur la personne soit réellement exploitée.

Peut-être devrions-nous donc moins demander : « **Qu'avez-vous fait au PASA aujourd'hui ?** » et davantage : « **Qu'avez-vous appris aujourd'hui sur les personnes accompagnées ?** »

Le PASA ne devrait pas seulement produire des activités. Il devrait aussi produire de la connaissance utile sur la personne.





## Sources principales

- **Ministère de la Santé — Plan Alzheimer 2008-2012, mesure 16**  
Création et développement des unités spécifiques PASA/UHR.  
[Consulter le Plan Alzheimer 2008-2012](#)
- **Ministère de la Santé — Circulaire du 6 juillet 2009, cahier des charges PASA/UHR**  
Texte fondateur détaillant les objectifs et les conditions initiales de fonctionnement des PASA.  
[Consulter le cahier des charges PASA/UHR](#)
- **Code de l'action sociale et des familles — article D.312-155-0-1**  
Cadre réglementaire actuel : public, activités, projet spécifique, programme d'activités et transmissions. [Consulter l'article sur Légifrance](#)
- **DREES — Enquête EHPA 2023** - Données statistiques nationales sur les établissements, leurs personnels et les personnes accueillies. [Consulter l'enquête EHPA 2023](#)

## Pour aller plus loin ...

Ce Focus n'est qu'une porte d'entrée.

Sur le Campus des Fluxiens, poursuivez votre exploration avec d'autres Focus consacrés aux structures, aux métiers, aux dispositifs, aux instances, aux pratiques et aux outils qui composent notre environnement.

Découvrez également nos articles pour décrypter l'actualité et regarder ce qui se fait ailleurs, nos Dossiers du mois pour approfondir une question de terrain, ainsi que nos Univers pour apprendre, expérimenter et évaluer vos connaissances.

Parce que mieux comprendre son environnement, c'est aussi mieux comprendre les décisions que l'on prend chaque jour.

Continuez à explorer, comprendre, partager, agir et progresser sur le Campus des Fluxiens.

→ [lecampusdesfluxiens.fr](http://lecampusdesfluxiens.fr)

